



Métiers
de la Santé

Préparation aux
concours
d'Auxiliaire de Puériculture

Le métier

L'auxiliaire de puériculture exécute sous la responsabilité de l'infirmier(e) de l'éducateur(trice) jeunes enfants, les soins nécessaires à l'enfant. Elle participe au maintien et à la restauration de son bien-être physique et/ou psychique, à son épanouissement et à son développement.

L'auxiliaire de puériculture peut travailler dans un hôpital, une clinique, une crèche ou une halte-garderie.

Les objectifs de la formation

Réussir un concours d'entrée afin d'intégrer une école d'Auxiliaire de Puériculture (10 mois).

Public

- Tout public âgé de 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission
- Être titulaire d'un diplôme homologué au minimum au niveau V ou d'un CAP Petite Enfance ou être titulaire du diplôme National du Brevet ou avoir suivi une classe de première ou justifier de trois années d'expérience professionnelle dans le milieu hospitalier en tant qu'Agent des Services Hospitaliers

Déroulé et contenu de la formation

Contenu:

- Mathématiques
- Français
- Biologie
- Culture générale en sanitaire et social
- Culture professionnelle
- Préparation à l'oral
- Tests d'aptitudes

Déroulé:

- De septembre à février-mars
- Concours blanc
- Un stage obligatoire